



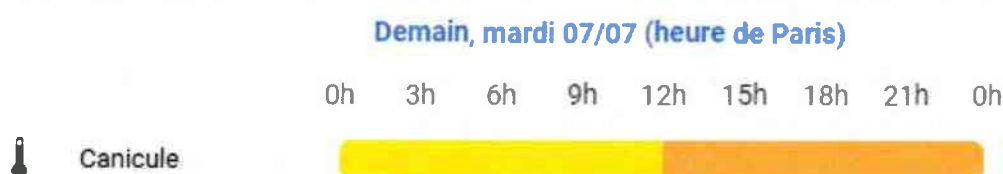
## PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU **ORANGE POUR LE PHÉNOMÈNE CANICULE**

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour le phénomène suivant en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- METEO-France



#### Qualification de la situation :

Pour la journée du 7 juillet, le soleil brillera sans discontinuer du matin jusqu'au soir avant une nuit au ciel dégagé.

Le vent sera généralement faible.

Les températures maximales pour le jour seront comprises entre 28° à la côte et 33 à 35° voire 37° dans les terres.

Les températures minimales pour la nuit suivante ne devraient pas descendre en dessous de 16 à 19 degrés, sauf dans le Léon intérieur où elles seront de 15 degrés.

Pour les jours suivants les températures resteront élevées le jour et ne descendront pas en dessous des 17 degrés la nuit

La fin de vigilance orange n'est pas prévue à ce jour.

#### CONSIGNES

#### Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- Prendre toutes mesures de prévention des risques susceptibles de se produire concernant les manifestations prévues sur leur commune ;

- S'informer régulièrement sur l'évolution du phénomène
- Alerter les gestionnaires de campings à risque et prendre les mesures appropriées.

**Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)**

**De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :**

- La Météo : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

**De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.**

**Le Préfet du Finistère et les services de l'agence régionale de santé (ARS) rappellent, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, malades à domicile, personnes dépendantes), les quelques conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :**

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- manger en quantité suffisante des plats légers et riches en eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
- évitez de sortir et les activités avec effort aux heures les plus chaudes

Quimper, le 6 juillet 2026

Le Chef du service Interministériel  
de défense et de protection civiles



Sophie LE MAILLOT